

Communiqué de Presse

CSRD : les entreprises ont-elles les moyens ?

Paris, le 16 juillet 2024 – ici&demain publie les résultats d'une étude menée entre novembre 2023 et février 2024, portant sur les moyens humains et financiers dédiés à la mise en œuvre de la Directive sur le reporting de durabilité des entreprises, ou « CSRD ».

Équipes impliquées, créations de postes, budgets alloués et budgets prévus : cette étude vise à dresser un état des lieux des ressources prévues par les entreprises pour se mettre en conformité avec la CSRD.

51 professionnels ont participé, principalement issus de directions RSE/ESG et financières. Ce panel intègre des grandes entreprises, des PME et des ETI couvrant 20 secteurs d'activité. **Parmi elles, 47 sont soumises à la CSRD entre 2024 et 2026.**

Pourquoi cette étude ?

Pauline Roulleau, directrice associée chez ici&demain.

“Face à une tâche immense et des ressources limitées, nombre de grandes entreprises et PME se trouvent paralysées dès les premières étapes vers la CSRD. Le résultat ? Elles prennent un mauvais départ sur la CSRD. Elles sont incrédules sur le bien-fondé de la CSRD et sa puissance transformatrice. Enfin, certaines équipes RSE sont en situation de stress.

Ce panorama vise à soutenir efficacement ces directions à obtenir des moyens accrus, tant sur le plan humain que financier et à faciliter la prise de décisions éclairées. ”

Les grandes conclusions de l'étude

Quelle que soit leur taille, les entreprises déplorent un manque de moyens humains :

- **60 %** des entreprises prévoient de **recruter** des équivalents temps plein (ETP) ;
- Malgré ces recrutements, plus de **70 %** des entreprises estiment qu'ils restent **insuffisants**, et qu'il faudrait en moyenne 2 ETP supplémentaires.

Même constat pour les moyens financiers - un budget spécifique alloué au projet, mais qui nécessiterait aussi d'être doublé :

- Des budgets spécifiques - sur 3 ans - dédiés à un accompagnement par des prestataires externes (conseil & IT) :
 - **320K€** pour les **ETI** ;
 - **1M€** pour les **Grandes Entreprises** ;
- Toutes les entreprises s'accordent : ces budgets nécessiteraient d'être doublés.

Cette étude met en lumière les défis et les besoins en ressources que rencontrent les entreprises pour se conformer aux exigences de la CSRD. Les résultats soulignent l'importance d'une gouvernance renforcée et d'un investissement significatif en moyens humains et financiers pour réussir cette transition.

Retenons aussi que beaucoup d'entreprises choisissent une structure bicéphale composée de la direction ESG/RSE et financière. Si d'autres décident de faire peser la charge sur une seule direction, le découplage entre RSE et financiers s'opère chez toutes. Une tendance globale favorable à la mise en œuvre de la CSRD qui se doit d'être un projet collectif, émanant de la gouvernance et impliquant tous les collaborateurs afin de permettre une transformation profonde et stratégique du modèle d'affaires.

À propos d'ici&demain :

Cabinet de conseil indépendant, ici&demain accompagne les entreprises dans leur transition environnementale et sociale.

Depuis 20 ans, les fondatrices, Elsa Boniface et Pauline Roulleau, accompagnent les organisations sur la voie de la durabilité et de l'ESG.

En 2016, elles décident de créer leur cabinet.

Le but : aider les entreprises à bâtir ici et dès aujourd'hui, le monde de demain.

L'un des atouts majeurs de notre cabinet : des profils d'expertise variés ayant une longue expérience de l'ESG et des obligations réglementaires.

ici&demain propose une offre globale fondée sur trois domaines d'expertise complémentaires :

- Conception de stratégie de durabilité ;
- Accompagnement à la DPEF et future CSRD ;
- Communication sur les sujets ESG.

Outre l'expertise, l'esprit de proximité, la souplesse et la disponibilité guident chacune de nos missions.

Pauline Roulleau

Mail : pauline.roulleau@icietdemain.com

Téléphone : + 33 6 58 20 01 73

ici&demain